FRC 4°. 27475 27475

COMPTE RENDU

Case FRC 12853

PAR

P. FRANÇOIS PIORRY,

Des dépenſes qu'il a faites pour & durant ſa mission dans le département de la Vienne;

Imprimé par ordre de la Convention nationale, en vertu de ſon décret du 21 nivôſe, l'an III.

J'AI été nommé par décret du 9 mars 1793 (vieux ſtyle), l'un des commiſſaires chargés de faire exécuter la loi ſur le recrutement des 300,000 hommes.

Ma miſſion, devenue commune avec celle de mon collègue Lejeune, s'étendoit ſur les deux départemens de la Vienne & de l'Indre.

Mon collègue toucha pour lui & pour moi, à la tréſorerie nationale, la ſomme de 6,000 liv., dont il donna ſeul ſa quittance.

Sur cette ſomme, je déclare avoir reçu de mon collègue 3,000 livres, ci. . . . . 3,000 livres.

Nous ſommes partis le 11 mars 1793, (vieux ſtyle), pour le département de la Vienne.

L'oppoſition au recrutement, excitée à cette époque par le fanatiſme & l'ariſtocratie; les premiers troubles qui éclatèrent tout-à-coup dans la Vendée, nous forcèrent de diviſer nos opérations.

Mon collègue partit pour le département de l'Indre. Je reſtai dans celui de la Vienne, ſoit pour y faire exécuter le recrutement, ſoit pour concourir à faire paſſer des troupes, des ſubſiſtances & des munitions du côté de Thouars & de Breſſuire.

Pour un ſéjour de deux mois, pour loyer & réparation de voiture, frais de poſte, frais d'écriture, d'impreſſion & de meſſage; ſecours particuliers à des volontaires ou à leurs parens pauvres, à l'effet d'encourager la réquiſition, j'ai dépenſé au total 2,000 livres, ci, ... 2,000 livres.

J'ai remis au bureau des mandats, ſuivant la quittance de Petitviennet, ſecrétaire, la ſomme de 1,000 liv., ci. . . . . 1,000 livres.

Je n'ai levé aucune taxe; je n'ai reçu aucune offrande civique; je n'ai ordonné aucune réquiſition pour mon

ſervice particulier; il ne m'a été fourni aucune voiture par le gouvernement & par les autorités conſtituées.

Je ſuis rentré le 9 mai 1793, (vieux ſtyle), au ſein de la Convention nationale & démocratique.

Paris le 19 pluviôſe, l'an troiſième de la République françaiſe une & indiviſible.

Signé, P. F. PIORRY.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Pluviôse, l'an III.